

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 FEVRIER 2022

- . Participation employeur aux mutuelles des agents : le débat est lancé, cela devra se mettre en application en 2025 au plus tard.
- . La commission d'appel d'offre a été créée.
- . Le logiciel cantine est commandé, il sera opérationnel à la rentrée de septembre.
- . Un point a été fait sur le diagnostic eaux usées et eaux pluviales qui devrait débuter début mars.
- . Un devis sera demandé à la société Air Green pour un desherbeur à air chaud pulsé.
- . « J'aime la Loire Propre » : le rendez-vous est fixé au 5 mars à 8h30 à la salle Abbé Grosbost.
- . La commune procède au rachat du gyrobroyeur de l'Entente Crémeausienne (2000 €).
- . La commémoration du 19 mars aura lieu le dimanche 20 mars.
- . Les devis pour le bulletin communal qui est en cours de préparation sont validés.